



Villejust informations

Bonne année à tous !



*Serge Plumerand
Maire de Villejust,
les membres du Conseil
Municipal
et
l'ensemble du Personnel
Communal vous présentent
leurs Meilleurs Voeux
pour 2009.*



Collecte des encombrants

Vendredi 9 Janvier

Vendredi 13 Février

Passage de la balayeuse

Dates à venir

Parution du N°341 :

Les articles associatifs à faire paraître
devront parvenir en Mairie au plus tard le
22 Janvier 2009.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en Février 1993 doivent se présenter en Mairie (service de l'état civil) à la **date de leur anniversaire** afin d'effectuer les formalités de recensement. Cette formalité est nécessaire pour les examens d'études, le permis de conduire, etc... Pièces à fournir : livret de famille, carte d'identité du jeune, justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PASSEPORTS ET AUX CNI

LES NOUVEAUX PASSEPORTS

Conformément au règlement européen du 13/12/2004, la France délivrera, au plus tard à compter du **28 juin 2009**, des nouveaux passeports comportant un composant électronique contenant 2 données numériques : la photo numérisée et les empreintes digitales. Comme dans beaucoup de pays européens, la carte nationale d'identité est appelée, elle aussi, à connaître la même évolution. Le Parlement en sera prochainement saisi.

Dans le cadre de ce nouveau dispositif, les citoyens se rendront dans les 2000 communes où seront implantées, au plan national, une ou plusieurs stations d'enregistrement des données : état civil, photographie et empreintes digitales.

Pour l'Essonne, 24 communes ont été retenues pour accueillir ces stations*.

La mise en œuvre de ce nouveau dispositif permettant la délivrance de passeports biométriques est prévue pour le département de l'Essonne au cours du 1er trimestre 2009.

A partir de la mise en route effective de ce nouveau dispositif, les usagers ne pourront plus constituer et déposer leur dossier de demande de passeport dans leur commune mais uniquement dans celles qui accueillent les dispositifs de recueils de données nécessaires à la production d'un passeport.

Nous vous aviserons prochainement de la date à partir de laquelle le service de l'état civil de Villejust devra cesser de constituer des dossiers de demande de passeport.

Nous vous rappelons que ce dispositif ne concerne, pour le moment, que les passeports biométriques et non les cartes d'identité.

Un statut particulier pour les Etats-Unis.

Si vous envisagez un voyage aux Etats-Unis, renseignez-vous auprès du service de l'état civil, de nouvelles dispositions entreront en vigueur au 12 Janvier 2009.

** Voir liste en mairie.*

Augmentation du prix des passeports au 2 Janvier 2009

Le département de l'Essonne n'étant pas encore passé aux passeports biométriques, les tarifs applicables au 2 Janvier 2009 des passeports sont désormais de :

- 88 € pour les adultes
- 44 € pour les 15 à 18 ans
- 19 € pour les enfants de moins de 15 ans.

CNI - Nouvelles dispositions au 2 Janvier 2009

Les renouvellements pour perte ou vol des Cartes Nationales d'Identité deviennent payants ; il vous en coûtera **25 € pour obtenir une nouvelle CNI.**

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE Saison 2009

RAMASSAGE DES VEGETAUX

En **Janvier et Février 2009**, le SIOM de la Vallée de Chevreuse collectera les déchets végétaux sur notre commune **DEUX FOIS PAR MOIS** et non une fois par semaine.

Les dates de ramassage sont les suivantes :

- Mardi 20 janvier
- Mardi 17 février
- Mardi 3 février

Pour le reste de l'année, ces déchets sont collectés chaque semaine, le mardi.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- Vendredi 9 janvier
- Vendredi 10 juillet
- Vendredi 13 février
- Vendredi 14 août
- Vendredi 13 mars
- Vendredi 11 septembre
- Vendredi 10 avril
- Vendredi 9 octobre
- Vendredi 8 mai
- Vendredi 13 novembre
- Vendredi 12 juin
- Vendredi 11 décembre

INFO
à conserver

LE NOUVEAU LOCAL DES ASSISTANTES MATERNELLES



Contacts :

Gaëlle Delaplanche au 06 60 49 03 97
ou Stéphanie Mézieres au 06 72 21 56 47

Désormais, les assistantes maternelles de Villejust ont leur local situé à la RPA, place de l'Eglise, vous pouvez donc leur apporter tout matériel ou jouet dont voici la liste :

- ◆ Armoire
- ◆ Petite table
- ◆ Petites chaises
- ◆ Barrière de sécurité
- ◆ Tapis pour bébé
- ◆ Porte-manteau pour adultes
- ◆ Porte-manteau pour enfant
- ◆ Peinture
- ◆ Tabliers
- ◆ Gommets
- ◆ Colle
- ◆ Autres petits matériels
- ◆ Porteurs
- ◆ Jeux d'éveil
- ◆ Autres jouets
- ◆ Caisses en plastique
- ◆ Frigo
- ◆ Lit parapluie
- ◆ Matelas

LES TOUTOUS, LEURS MAITRES ET LE CIVISME

Nous demandons aux propriétaires de chiens de porter toute leur attention à ne pas les laisser faire leurs besoins n'importe où, dans le cadre de leurs promenades journalières.

C'est dans le caniveau que nos charmants toutous doivent faire leurs besoins, et non pas sur les endroits de passage des piétons ou sur les aires de jeux fréquentés par les enfants. Nos amis les chiens n'apprendront jamais à lire ni à connaître les règles de bonne conduite, c'est à leur maître d'y veiller !



CCAS et BRINS D'SANTÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale met en oeuvre cette année une action de prévention en faveur des personnes de plus de 65 ans vivant à domicile.

Cette action **gratuite** vous est proposée par le CLIC ORGYVETTE et l'association « Brins D'Santé », à travers des ateliers ayant pour thème :

Nutrition – Hydratation – Activité physique

Ces ateliers auront lieu à Nozay.

♣ **Les objectifs de ces ateliers :**

- préserver l'autonomie à domicile des personnes âgées
- contribuer au mieux-être de ces personnes
- renforcer ou créer un lien social

♣ **Il y aura 4 séances de 2 heures pendant lesquelles seront évoquées :**

- l'alimentation et la santé bucco-dentaire
- la prévention des chutes
- l'alimentation et la consommation

Et une approche de la gymnastique douce :

- l'équilibre
- le Tai Chi
- la marche
- les mouvements dansés

Une réunion d'information est prévue le 6 Février 2009 à Nozay.

Nous vous proposons de venir vous chercher à domicile et de vous raccompagner après cette réunion. Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique Orgyvette (C.L.I.C.) et le Comité Départemental d'Education pour la santé (CODES 91) en partenariat avec les communes de Linas, Longpont-sur-Orge, Nozay, Villejust, organisent des actions de prévention santé à destination des seniors.

Vous êtes invités à participer à une rencontre d'information et d'échanges afin de présenter les ateliers « Brins d'Santé », **le vendredi 6 Février 2009, de 10h00 à 11h30, au Centre culturel Robert Hossein à Nozay.**

Le transport sera facilité : il vous suffit de signaler dans le coupon réponse si vous souhaitez être emmené. Nous vous remercions de confirmer votre présence en mairie à l'accueil.

✂-----

Rencontre d'information du 6 Février 2009

COUPON-REPONSE à remettre en Mairie à l'accueil

NOM : PRENOM(S) :

ADRESSE :

Téléphone :

- Participera(ont) à la Rencontre d'information du 6 Février 2009 à Nozay*
 - Souhaite être pris en charge et ramené à mon domicile (*)*
 - Viendra par ses propres moyens à la Rencontre d'information du 6 Février (*)*
- (*) Cocher les cases correspondant à votre choix.

L'EPIDE : ETABLISSEMENT PUBLIC D'INSERTION DE LA DEFENSE – Email : www.epide.fr

La mission de l'EPIDE

Assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté scolaire, en risque de marginalisation et volontaires au terme d'un projet éducatif global. Favoriser leur entrée dans la vie active en leur proposant un parcours adapté à leur situation et facilitant une insertion durable.

Pour réaliser cette mission, l'EPIDE crée et gère des centres de formation civils, organise les programmes pédagogiques dispensés dans ces centres, accueille et héberge les jeunes en internat dans le cadre de ces parcours d'une durée moyenne comprise entre 8 et 12 mois.

Profil des stagiaires

- Etre volontaire
- Etre âgé de 18 à 22 ans révolus.
- Etre en règle avec la JAPD et avoir été identifié en situation d'échec scolaire.
- Etre sans qualification professionnelle ni emploi.
- Etre médicalement apte.
- Nationalité française ou étrangère (en situation de pouvoir accéder à l'emploi).

Statut des stagiaires

Internes : logés et nourris du dimanche soir au vendredi après-midi. Ils disposent d'une couverture sociale et médicale et sont tenus de porter une tenue uniforme visant à éliminer tout risque de discrimination sociale. Ils doivent respecter le règlement intérieur des établissements.

Un programme très encadré

Discipline stricte définie par le règlement intérieur.

Cours à effectif réduit : 12 à 15 élèves en moyenne.

Organisation structurée dédiée à chaque centre : un directeur, des enseignants, des chargés d'insertion, une équipe d'encadrement des jeunes et du personnel administratif.

Le profil du personnel pédagogique et d'encadrement

Professeurs de l'Education Nationale, en charge de la formation scolaire et professionnelle et formateurs du secteur privé assurant des vacances. Cadres dédiés à l'encadrement des jeunes et à l'enseignement de la formation civique. Chargés d'insertion qui accompagnent les volontaires dans la construction de leurs parcours d'insertion professionnelle.

3 modules

- **Une remise à niveau** des fondamentaux scolaires : français, mathématiques, vie sociale et professionnelle, comprenant également une initiation à l'informatique et à la navigation sur internet.

- **Une éducation civique** et comportementale incluant cours, mise en pratique quotidienne, une formation aux premiers secours et à l'épreuve théorique (code) du permis de conduire.

- **Une pré-formation** professionnelle, en concertation avec les employeurs et les structures existant localement, devant favoriser l'embauche dans des secteurs d'emploi prometteurs : BTP, transport/logistique/magasinerie, propreté/environnement, hôtellerie/restauration, sécurité publique et privée, métiers de la nature, ...

Les objectifs du programme pédagogique

Faire acquérir aux jeunes le niveau du Certificat de formation générale ainsi qu'une attestation de formation civique et comportementale. La **pré-formation professionnelle** doit permettre l'apprentissage d'un métier et offrir aux jeunes la possibilité, soit de poursuivre leur apprentissage dans une filière de formation classique, soit de les aider à trouver un emploi : CDI, CDD égal ou supérieur à 6 mois, contrat en alternance...

Rémunération

Les jeunes perçoivent une allocation de 150 € versés mensuellement, auxquels viennent s'ajouter, à partir du 3^e mois une prime capitalisée de 150 € par mois remise à l'issue de leur contrat. Pour tout renseignement, appeler du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 64 92 30 53.



DIVERS

TRANSPORTS MEYER - Avis aux voyageurs concernant les lignes :

- **DM11A** (Massy-Palaiseau RER/Villejust Fretay/Ste-Geneviève-des-Bois)
- **DM11B** (Massy-Palaiseau RER/Nozay Villarceaux/Ste-Geneviève-des-Bois)

Depuis le 15 décembre 2008, les transports Daniel Meyer ont apporté 2 modifications afin d'améliorer la desserte des arrêts « La Poitevine » et « Fretay » : le départ de Massy de **17h18** est retardé à **17h23** et transformé en **11B**, passage via Villarceaux/Laboratoires et le départ de Massy de **17h30** est transformé en **11A** et desservira désormais La Poitevine et Fretay.

ASSOCIATIONS



A.K.J.E. Atletik Kyokushin Jutsu
Eskrima

KARATE :

le Club de Villejust à l'honneur

Lors de la Coupe Inter Style de Karaté Eric Vallogne, qui a eu lieu le 23 novembre 2008 à Montivilliers (76), les enfants du club AKJE de Villejust ont remporté 5 coupes sur les 7 catégories présentes.

Nous sommes très fiers de tous nos compétiteurs : Valentin Kulka, Ashvin Radjou, Previn Radjou, Thomas Mchahalou, Alexandre Cabacco, Malek El Handouz et Geoffrey Dislair et particulièrement de Chloé Bord (1^{ère} Pupilles Filles), Maxime Sauvaget (2^{ème} Pupilles), Jean-Baptiste Laguitton (3^{ème} Benjamins et coupe du meilleur combattant), Jordan Bord (2^{ème} Minimes) et Kevin Valin (3^{ème} Minimes).

Nous les félicitons tous pour leur combativité.

Bravo à eux.



RANDONNEES PEDESTRES

Voici le planning des prochaines randonnées pédestres :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Lundi 12 janvier | Lundi 9 février (Viltain) |
| Lundi 19 janvier | Lundi 16 février (La Ville du Bois) |
| Lundi 26 janvier | Lundi 23 février (Bruyères le Châtel) |
| Lundi 2 février (La Roche Turpin) | |

Départ : Mairie de Nozay à 13h45

Pour tout renseignement, contactez **Michèle Joubin** au **01 69 01 90 33**

Site internet : www.randulis.free.fr





COMITÉ DES FÊTES DE VILLEJUST

Lors du Loto du 22 novembre 2008, le comité des fêtes a présenté le calendrier des prochaines manifestations.

Pour ceux qui n'ont pas pu être présents ce soir-là, le voici :

- 25 janvier** Après-midi Jeux à l'espace des Coudrayes. Venez découvrir en famille ou entre amis des jeux de sociétés originaux et ludiques.
- 14 mars** Dîner dansant à la salle des deux lacs
- 5 avril** Rallye découverte dans les rues de Villejust en coopération avec l'association Regards en Arrière.
- 12 avril** Chasse aux œufs de Pâques dans le parc des deux lacs
- 28 juin** Course de Push cars. Les Push cars sont des voitures de type caisse à savon sans système de freinage, construite de façon artisanale et qui nécessite un pilote et un pousseur. De 7 à 77 ans.

12/13 sept. Cinéma en plein air + Kermesse + Feu d'artifice

Nous espérons que toutes auront le même succès que le Loto où plus de 200 personnes sont venus jouer. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour les remercier de leur participation.

Nous vous donnerons plus d'informations dans les prochains numéros du Villejust Info et sur les panneaux d'affichages de la mairie.

A bientôt !

Le comité des fêtes.

REGARDS EN ARRIERE EXPO sur le SPORT en 2009

Si vous possédez des documents ou bien des photos, des coupures de journaux ou tout autre objet se rapportant aux manifestations sportives à Villejust depuis 1900 à nos jours, vous pouvez contacter l'association « Regards en arrière » qui projette une exposition sur ce thème dans le courant de l'année 2009.



Le passage du Tour de France vers 1970.

Depuis très longtemps, le sport est à l'honneur à Villejust. Que ce soit des jeux organisés sur la voie publique à Fretay dans les années 50 ou des rencontres au complexe de la Poupardière, les rendez-vous sportifs n'ont pas manqué ! De plus, certains Villejustiens et Villejustiennes ont honoré par leurs performances sportives la commune :

cyclisme, athlétisme, judo, football, etc.

Aussi, n'hésitez pas à contacter l'association : les témoignages conservés sur les rencontres sportives de Villejust pourront être partagés avec les futurs visiteurs de l'exposition, petits et grands.

Contact : Thierry ETIENNE - 06 62 76 88 75 - asso.villejust@free.fr

CABINET DE PSYCHOMOTRICITE

La psychomotricité est une discipline à médiation corporelle, qui, par une approche globale, utilise les possibilités de mouvements du corps, d'expression et de relation.

Qui est le psychomotricien ? C'est un professionnel de santé, auxiliaire de médecine, qui exerce sur prescription médicale.

A qui s'adresse la psychomotricité ?

- aux bébés qui présentent un retard dans leur développement
- aux enfants qui présentent des troubles d'apprentissage, de comportement : agités, impulsifs, difficultés à soutenir l'attention, lents, tics, ...
- aux adultes : stressés, hyper-émotifs, insomniaques
- aux personnes âgées : prévention de la chute, maintenir les repères, la mémoire (Parkinson, Alzheimer)

Pour tout renseignement : Isabelle Tigreat, Psychomotricienne - 01 69 41 31 58.

A VOTRE ECOUTE LE MAIRE, LES ADJOINTS ET LEURS DELEGATIONS

Serge PLUMERAND	Maire	
Henri COGNEVILLE	1 ^{er} Adjoint	Développement économique, Intercommunalité, Transports
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances - Affaires scolaires
Michel LECOEUR	3 ^{ème} Adjoint	Travaux, Voirie
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	4 ^{ème} Adjointe	Jeunesse, Centre de Loisirs, Garderie
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Espaces Verts

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Liliane GASPARIK - Secrétaire de Cabinet - 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Mairie - Horaires d'ouverture au public

Accueil - CNL/Passeports - Sacs végétaux - 01 69 31 74 40

Affaires générales - État civil - 01 69 31 74 43

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
 Mercredi 13h30 - 17h30
 Samedi (*permanence*) 9h00 - 12h00

Affaires scolaires - 01 69 31 74 42

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
 Samedi (*permanence*) 9h00 - 12h00

Attention : Fermeture le mercredi

Urbanisme - 01 69 31 74 46

Du lundi au vendredi 13h30 - 17h30
 ou sur rendez-vous le matin :
 lundi, mardi, jeudi et vendredi

Service Technique - 01 69 31 56 71

Fax - 01 60 14 65 82

Email : contact@mairie-villejust.fr

Sacs végétaux
 Vous pouvez désormais obtenir des sacs pour les végétaux toute la semaine, aux heures d'ouverture au public, à l'accueil de la mairie.

SAMU	15
Urgences pharmaceutiques	01 69 31 89 89
Centre anti-poisons	01 40 05 48 48
Croix Rouge Villebon	01 60 10 51 56